

LA LETTRE DE STELLA DUPONT

NOVEMBRE 2021



stella.dupont@assemblee-nationale.fr



Permanence Parlementaire
20 Rue Gustave Mareau
49000 Angers
02 41 17 26 02

PROCHAINEMENT :

Permanence Parlementaire
10 rue Felix Faure
49290 Chalonnes-sur-Loire
02 41 97 43 42

ÉVÈNEMENT

ZOOM SUR...

LES RENCONTRES TERRAIN



LUNDI 15 novembre : Visite de Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée chargée de l'Autonomie, en Anjou

J'ai participé à la visite de Madame la Ministre, Brigitte Bourguignon, à l'EHPAD "Art & Loire" de Saint-Georges-sur-Loire.

Ce lieu de vie a été conçu sur mesure pour assurer un accueil et un accompagnement des personnes âgées dans des conditions optimales.

Un nouvel investissement est prévu pour accueillir l'EHPAD de Savennière sur le site de Saint-Georges. Brigitte Bourguignon a annoncé 1,2 millions d'euros de subventions de l'État pour ce projet.

Madame la Ministre a aussi rappelé les mesures du Gouvernement dans ce secteur :

- un plan d'investissement de 2,1 milliards d'euros pour les EHPAD
- dont 78,7 millions d'euros alloués aux EHPAD de la région des Pays-de-la-Loire entre 2021 et 2024
- des évolutions en cours dans les EHPAD avec davantage de soins, le développement des accueils de jour, des investissements dans le matériel (type lève-malade, numérique).



VENDREDI 19 NOVEMBRE : Zoom local à Saint-Melaine-sur-Aubance

Découverte de la **nouvelle Médiathèque** de Saint-Melaine-sur-Aubance de 210 m² avec une bibliothécaire à plein temps et une équipe de bénévoles qui contribuent à une dynamique collective.

Déjeuner d'échanges avec Monsieur le Maire, Dominique Forest, et une partie de l'**équipe municipale** sur le projet de construction de nouveaux logements de la ZAC du Grand Clos, l'analyse des Besoins Sociaux de la commune, l'agrandissement de l'école, la circulation dans le centre bourg et la mobilité douce.

Visite du **verger** de 24 hectares de la **Haute Perche** de Jean-jacques Pecot qui, avec ses 2 salariés et ses salariés saisonniers, produit des pommes Pink Lady, Gala et autres variétés conventionnelles et bio. Nous avons abordé les problématiques dues au gel des récoltes et au recrutement.

Rencontre avec Stéphane Martin de l'entreprise **Neo-prototypes** spécialisée dans la production de pièces prototypes destinées à différents types d'industries (automobile, pharmaceutique, cosmétique, aéronautique...) et la reproduction de pièces rares et techniques pour des véhicules anciens de collection. Une activité atypique et unique !

Passage par l'épicerie **Saveurs d'Aubance** créée en 2009 et cogérée bénévolement depuis 2013 par Nathalie Martin et Jacques Brebion qui privilégient la vente de produits d'origine locale en centre-bourg de la commune.

Discussion à la société de **boule de fort « la Liberté »** présidée par Jean-Pierre Gaurion. 130 sociétaires profitent de ces locaux récemment rénovés qui a obtenu le label « cœur de village », deuxième société de la circonscription à obtenir ce label.

Une nouvelle journée marathon riche en découvertes et rencontres ! Je remercie une nouvelle fois les élus qui m'ont accompagnée.





MERCREDI 24 NOVEMBRE : Adrien Taquet, Secrétaire d'État chargé de l'enfance, en Maine-et-Loire

Adrien Taquet, de passage à Angers, a signé une convention entre l'Etat et le Conseil départemental en faveur de la protection de l'enfance.

Cette convention fixe différents objectifs en matière de handicap et de protection de l'enfance :

- L'augmentation du nombre de visites pré et post natales, en lien avec la Protection Maternelle Infantile (PMI)
- La mise en place de dispositifs d'accompagnement pour les enfants en situation de handicap
- L'effectivité en matière d'accès aux droits et d'accompagnement vers l'autonomie des mineurs étrangers

Pour cela, l'Etat alloue 3 millions d'euros pour 3 ans pour améliorer le quotidien et la sécurité des enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Pour en savoir plus :

[Cliquez ici](#)

ZOOM SUR...

L'ASSEMBLÉE NATIONALE



MERCREDI 24 NOVEMBRE : Adoption du dernier Budget de l'Etat rectificatif (ou PLFR) pour 2021 à l'Assemblée Nationale

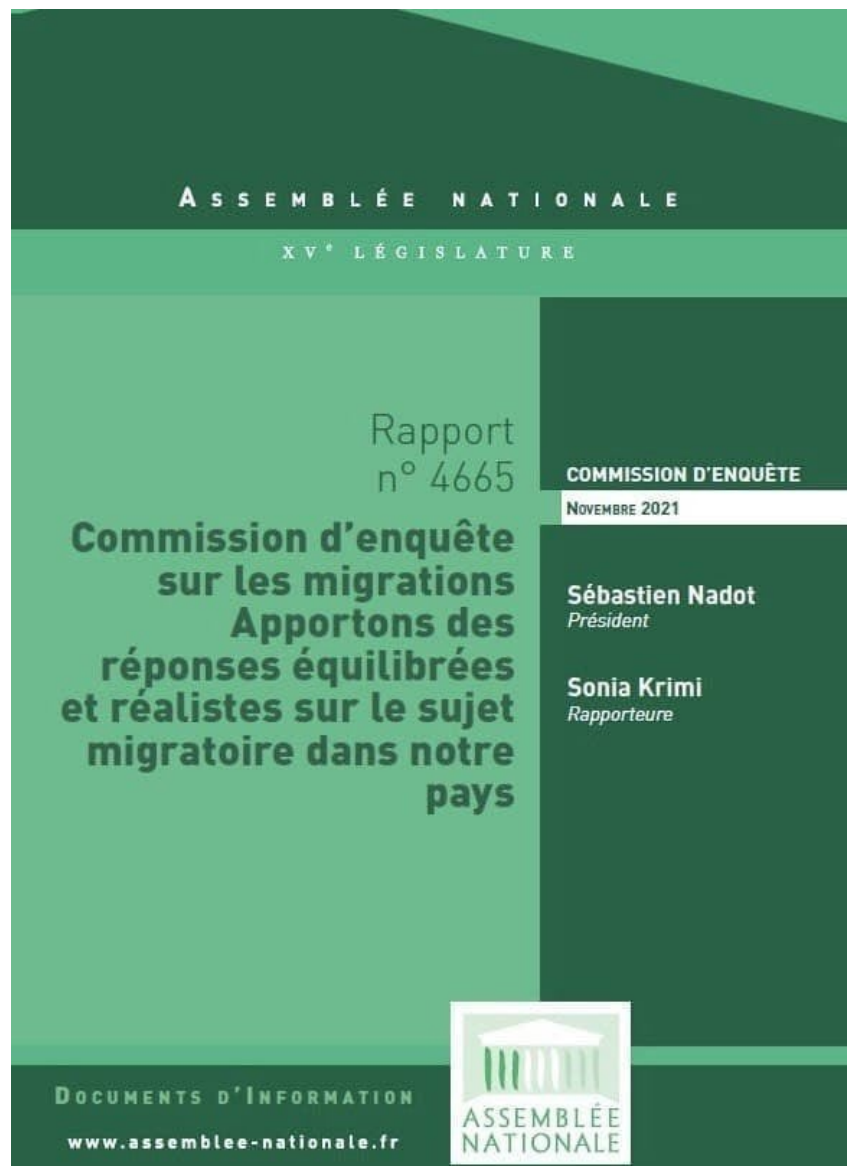
Un PLFR ça sert à quoi ?

En complément du budget prévisionnel voté il y a un an pour 2021, le Projet de Loi de Finances Rectificatif permet de modifier le budget en cours d'année pour répondre à des événements exceptionnels tels que la crise sanitaire et économique en cours. C'est un outil de souplesse.

Retour sur les mesures principales de cette fin d'année :

- Poursuite de la mise en place du Plan de Relance : près de 55 Milliards d'euros ont déjà été engagés, avec un objectif de 70 Milliards d'euros à la fin 2021 pour financer la transition énergétique, soutenir les entreprises et leur développement...
- Un soutien aux publics les plus exposés face à la hausse des prix :
 - Revalorisation exceptionnelle de 100 euros du montant du chèque énergie
 - Financement de l'indemnité inflation de 100 euros pour soutenir le pouvoir d'achat des citoyens dont le revenu individuel net mensuel est inférieur à 2000 euros.
- Soutien à la préservation de l'emploi et à l'activité économique :
 - 227 Millions d'euros pour pallier les pertes de billetterie dans le secteur de la culture
 - 500 Millions d'euros pour financer les mesures de soutien à l'agriculture face aux épisodes de gel et de grippe aviaire.

Le travail législatif et parlementaire se poursuit afin de mettre en place les différentes annonces du Président et du Gouvernement pour continuer à soutenir les Français dans un contexte complexe.



MARDI 16 NOVEMBRE : Publication du rapport de la Commission d'enquête sur les migrations

Aux côtés de mes collègues députés, j'ai participé aux travaux de la commission d'enquête sur les migrations dont le rapport, réalisé par Sonia Krimi, a été publié ce mardi 16 novembre.

Il met en avant plusieurs recommandations dont certaines sont en accord avec les rapports que j'ai publiés ces derniers mois dans le cadre de ma responsabilité de contrôle du budget "Immigration, asile et intégration".

Pour n'en citer que quelques-unes :

- Maintenir les efforts en matière d'accès aux logements
- Mettre l'accent sur l'individualisation des formations linguistiques
- Élargir la possibilité de travailler aux demandeurs d'asile dès le dépôt de leur demande.

Je vous invite à lire ce rapport :

[Cliquez ici](#)



MARDI 16 NOVEMBRE : Visite de l'Assemblée nationale avec les élus de la circonscription

J'ai reçu 40 Maires et élus de la circonscription pour un petit-déjeuner au salon de la Questure de l'Assemblée nationale.

L'occasion de faire le point sur mes missions à l'Assemblée, notamment sur mon travail pour défendre le maintien de la Dotation de Solidarité Rurale aux communes nouvelles de plus de 10.000 habitants.

Cette matinée s'est poursuivie avec la visite guidée de l'Assemblée nationale : salle des Pas Perdus, hémicycle, salle des 4 colonnes, salle des conférences, bibliothèque...

Un moment convivial que j'ai toujours plaisir à organiser avec mon équipe parlementaire.

PLF 2022 POUR UNE CROISSANCE DURABLE

MARDI 16 NOVEMBRE : Projet de Loi de Finances pour 2022 adopté par l'Assemblée

L'idée générale du budget 2022 est de sortir progressivement du "quoi qu'il en coûte" et de soutenir l'économie avec le Plan de Relance, notamment avec :

- Le soutien de la jeunesse et de l'emploi et la création du Contrat d'Engagement Jeune. Un budget de 550 millions d'euros pour accompagner un demi-million de jeunes qui souhaitent s'engager dans un parcours vers l'emploi.
- La Transition écologique et la reconduction du dispositif. Une transition vers une alimentation plus saine et durable en prolongeant et en rehaussant le plafond du crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique. Une mesure que j'ai moi-même défendue !
- La cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales : j'ai porté également un amendement sur le sujet pour maintenir le soutien financier aux communes nouvelles du Maine-et-Loire !
- Un budget de solidarité qui soutient les plus fragiles avec, notamment, l'augmentation de l'Allocation Adultes Handicapés pour 120 000 couples.

Le texte sera examiné à nouveau à l'Assemblée Nationale début décembre pour une adoption à la mi-décembre.



VENDREDI 12 NOVEMBRE : Adoption du crédit d'impôt pour les agriculteurs bio

Dans le cadre de l'examen du Projet de Loi de Finances, mon amendement a été adopté à l'unanimité pour prolonger et augmenter de 1000 euros le crédit

d'impôt pour les agriculteurs bio jusqu'en 2025, soit 4500 euros d'aides de l'Etat.

C'est un signal fort pour le développement de l'agriculture biologique et un pas de plus vers l'objectif de 25% de surfaces labellisées AB d'ici à 2030 !

Le développement de la production bio doit s'accompagner d'une stratégie pour développer la consommation de produits bio, sans laquelle les agriculteurs ne parviendront pas à vivre de leur travail. Il nous faut avoir une action globale et cohérente sans laquelle rien n'est possible !

Retrouvez mes interventions en hémicycle :

[Intervention 1](#)

[Intervention 2](#)



VENDREDI 5 NOVEMBRE : Présentation du budget de la mission "Immigration, asile et intégration" pour 2022

Ces 5 dernières années ont été marquées par des évolutions favorables à différents niveaux, tels que l'apprentissage du français, l'hébergement ou encore la réduction des délais d'instruction des demandes d'asile, mais il reste beaucoup à faire et les efforts doivent se poursuivre.

J'ai notamment évalué et fait des propositions, dont certaines ont été adoptées, en matière d'accès aux guichets des préfectures, d'accès au travail des réfugiés et demandeurs d'asile.

Vous pouvez retrouver mon intervention sur le sujet en séance publique :

[Cliquez ici](#)

Et mon rapport spécial qui rend compte de tous ces éléments :

[Cliquez ici](#)

ZOOM SUR...

LES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX



JEUDI 25 NOVEMBRE : La 5ème vague de l'épidémie de COVID19

L'Europe confrontée à une importante 5ème vague de COVID est redevenue l'épicentre de l'épidémie.

Le vaccin protège principalement contre les formes graves de la maladie. La part des patients hospitalisés vaccinés est 10 fois moins importante que les non vaccinés.

Le vaccin nous protège mais son efficacité diminue avec le temps car la mémoire immunitaire n'est pas infaillible, cela démontre la nécessité d'effectuer le rappel de vaccination.

La Haute Autorité de Santé recommande à tous les Français âgés de plus de 18 ans d'effectuer un rappel dans les 5 mois après la dernière injection.

A compter du 15 décembre 2021, le Pass sanitaire ne sera donc plus valable si un rappel n'a pas été fait dans les 7 mois précédents pour les + de 65 ans. Pour les 18-64 ans, ce sera à partir du 15 janvier 2022.

La validité des tests PCR est maintenant ramenée de 72h à 24h.

Le port du masque est à nouveau obligatoire en intérieur malgré le contrôle du Pass sanitaire. Il est aussi obligatoire depuis peu dans certains lieux extérieurs très fréquentés, comme le centre-ville d'Angers.

Pour passer les fêtes de fin d'année dans les meilleures conditions, mobilisons-nous collectivement !

Pour prendre rendez-vous pour votre rappel de vaccination :

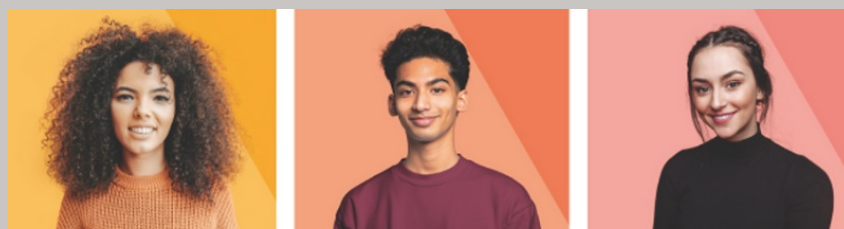
vitemadose.covidtracker.fr

Ou sur la plateforme de prises de rendez-vous médicaux :

doctolib.fr

Ou sur le site du Gouvernement :

sante.fr



« 1 jeune, 1 solution »

Lancement
du Contrat d'Engagement Jeune
pour les jeunes les plus éloignés
de l'emploi

MARDI 2 NOVEMBRE : Contrat d'Engagement Jeune

Le Président de la République a annoncé le Contrat d'Engagement Jeune pour 500 000 jeunes sans emploi, ni formation, ni en études.

Les Missions Locales ou Pôle emploi vont proposer un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine, pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois.

Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois viendra soutenir les jeunes, sous condition de revenus, d'assiduité et d'acceptation des offres d'activité qu'ils recevront.

C'est un investissement global de près de 2,6 milliards d'euros. Cette annonce s'inscrit dans la continuité du Plan 1jeune1solution, qui a permis à 3 millions de jeunes de trouver une formation, un stage ou un emploi.

Le Contrat d'Engagement Jeune a été adopté par l'Assemblée nationale dans le cadre du Projet de Loi de Finances le 4 novembre.

Le soutien à la jeunesse est une priorité, et je reste mobilisée sur ce sujet !

Pour en savoir plus :

[Cliquez ici](#)

MES ACTIONS AU QUOTIDIEN DANS LA PRESSE



COURRIER DE L'OUEST le 22/11/2021

La République en Marche à la rencontre des Angevins

[Lire l'article](#)



COURRIER DE L'OUEST le 15/11/2021

Les aides de l'État pour le secteur de l'hôtellerie-Restaurant

[Lire l'article](#)



BOURSORAMA.COM le 15/11/2021

Renforcement du Crédit d'impôt pour l'agriculture bio

[Lire l'article](#)

MES ACTIONS AU QUOTIDIEN J'AI COSIGNÉ

Tribune pour soutenir le développement des Écoles de Production.

Retrouvez l'intégralité de la Tribune :

[Cliquez ici](#)



La réussite pro pour tous

**N'hésitez pas à consulter mon site internet pour rester
continuellement informé.
Pour y accéder :**

[Cliquez ici !](#)

Rejoignez-moi sur les réseaux sociaux !

Permanence Parlementaire
20 Rue Gustave Mareau, 49000
Angers
02 41 17 26 02
stella.dupont@assemblee-
nationale.fr



Merci de votre attention et à bientôt !

*Vie privée et mentions légales
Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Stella Dupont.*

[Se désinscrire](#)



© 2021 Stella Dupont